

Province de Québec
Municipalité de Saint-Michel-des-Saints
Saint-Michel-des-Saints
M.R.C. de Matawinie

19-02-2007 À une assemblée régulière des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Michel-des-Saints, tenue à la salle Paul Beaulieu, au 390, rue Matawin, le dix-neuvième jour de février deux mille sept (2007) à 19H00.

À laquelle étaient présents:

Jean-Pierre Bellerose, maire,
Nicole Cantara, François Dubeau, Daniel Bellerose, Gilles Coutu, Richard Gilbert et Guylaine Gagné conseillers(ères), Guylain Archambault, inspecteur municipal et Alain Bellerose, directeur général.

Avant de débiter l'assemblée M. Jean-Pierre Bellerose, maire, demande un moment de recueillement.

M. Jean-Pierre Bellerose, maire, invite les personnes de l'assistance à une période de questions.

20-2007 Proposé par Guylaine Gagné

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter ordre jour D'accepter l'ordre du jour et divers sujets pourront être ajoutés au VARIA.

ADOPTÉE

21-2007 Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

accepter PV D'accepter le procès-verbal de l'assemblée tenue le 15 janvier 2007.

ADOPTÉE

22-2007 Proposé par Guylaine Gagné

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter comptes D'accepter les comptes ci-dessous et d'en autoriser les paiements.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS

LISTE DES DÉBOURSÉS EFFECTUÉS DURANT LE MOIS

Période de Janvier 2007.

<u>No. chèque</u>	<u>Nom</u>	<u>Montant</u>
1781	Hydro-Québec	1,373.64 \$
1782	Fédération Québécoise des Municipalités	248.01 \$
1783	Signo Tech inc.	256.37 \$
1784	Carrière Claudine	300.00 \$
1785	Hydro-Québec	5,175.84 \$
1786	Ministère du Revenu du Québec	12,881.76 \$
1787	Benoit Jocelyn	2,500.00
TOTAL :		22,735.62 \$

Salaires	36,648.01 \$
R.E.E.R	3,160.15 \$
Frais de banque	120.00 \$
Int. Emprunt temporaire	55.95 \$
Emprunt temporaire	\$
Aqueduc (intérêts)	21,529.38 \$
TOTAL :	61,513.49 \$

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS
LISTE DES DÉBOURSÉS EFFECTUÉS DURANT LE MOIS

Période de Février 2006.

1788	Bell Canada	941.09 \$
1789	Télus Mobilité	414.68 \$
1790	Dubeau Ginette	1,200.21 \$
1791	Tellier Noel	6.08 \$
1792	Terre Nouvelle du Nord	12.92 \$
1793	Hydro-Québec	1,249.80 \$
1794	Ministère du Revenu du Québec	12,167.66 \$
1795	Receveur Général du Canada	5,111.73 \$

TOTAL : **21,104.17 \$**

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS

LISTE DES DÉBOURSÉS – CONSEIL DU 19 FÉVRIER 2007

<u>No. Chèque</u>	<u>Nom :</u>	<u>Montant</u>
1796	Accessoires Électriques	45.53 \$
1797	Archambault Guylain	9.20 \$
1798	Atera Enviro inc.	179.88 \$
1799	Barry	3,484.15 \$
1800	Bellerose Daniel	75.44 \$
1801	Bellerose Réal	12.95 \$
1802	Bell-Gaz Ltée	3,331.21 \$
1803	Biolab	53.56 \$
1804	BLR Motorisé inc.	12.48 \$
1805	Boisjoli Transport inc.	364.23 \$
1806	Camions Inter-Anjou inc.	237.35 \$
1807	Certilab	223.32 \$
1808	Chambre de Commerce	316.21 \$
1809	Collège Montmorency	1,560.00 \$
1810	Corp pour le Dév. Du Lac-Taureau	154,000.00 \$
1811	Daniel Auto Radio Enr.	353.02 \$
1812	Defoy Électrique inc.	633.23 \$
1813	Dépanneur R. Prud'Home	212.09 \$
1814	Distribution 94 Enr.	3,756.54 \$
1815	EBI	20,353.34 \$
1816	Électricien Robert Ménard inc.	551.42 \$
1817	Equip. Industriels Joliette	345.98 \$
1818	Félix Sécurité inc.	243.74 \$
1819	Fonds de l'information	42.00 \$
1820	Fournitures et Ameublement	435.93 \$
1821	Garage Telliers & Fils inc.	583.41 \$
1822	Généreux Construction Inc.	3,456.11 \$

1823	Georges-H. Durand Ltée	264.98 \$
1824	Gilles Boisvert Enr.	247.81 \$
1825	Groupe Artex	113.95 \$
1826	Hydro-Québec	3,830.59 \$
1827	ITT Flygt	826.14 \$
1828	John Meunier inc.	2,181.84 \$
1829	Joliette Dodge Chrysler	461.58 \$
1830	L'Ass. des Pompiers St-Michel	270.00 \$
1831	La Survivance	3,938.82 \$
1832	LBHA & Ass.	3,859.73 \$
1833	Leblanc & Plante Enr.	3,893.33 \$
1834	Le Fonds de Solidarité FTQ	7,492.00 \$
1835	Le Groupe Pétrolier OLCO	9,537.70 \$
1836	Les Chaînes de Traction	61.53 \$
1837	Les Éditions Juridiques FM	65.72 \$
1838	Les Entreprises B. Champagne	6,124.82 \$
1839	Les Pneus & Soudures M.B.	934.84 \$
1840	Marcel Champagnes Électrique inc.	1,188.01 \$
1841	Marineau Danielle	125.29 \$
1842	Martin – Produits de bureau	404.52 \$
1843	M.C. Beauséjour & Richard inc.	201.58 \$
1844	Mécanique Jecc Ltée	1,010.22 \$
1845	Ministre des Finances	77.49 \$
1846	Morais Carole	212.75 \$
1847	Motion Industries	87.80 \$
1848	M.R.C. de Matawinie	22,464.00 \$
1849	Nettoyeur St-Michel	22.79 \$
1850	Ordre des Ingénieurs	274.24 \$
1851	P.E. Boisvert Auto Ltée	498.50 \$
1852	PG Govern inc.	8,271.03 \$
1853	Plomberie D.H.D. inc.	62.99 \$
1854	Pompe Asselin inc.	905.90 \$
1855	Portes et Fenêtres Yvon Bordeleau	70.55 \$
1856	Postes Canada	150.63 \$
1857	Québec Linge	485.30 \$
1858	Satelcom Internet	50.14 \$
1859	Satelcom inc.	128.19 \$
1860	Services Consultatif Amco	39.72 \$
1861	Soulard Stéphane	600.00 \$
1862	Sylvio Champoux & Fils	1,914.36 \$
1863	Techno Diésel inc.	1,427.22 \$
1864	Univar Canada Ltée	2,701.00 \$
1865	Vacuum St-Gabriel enr.	712.19 \$
1866	Westburne	9.32 \$
TOTAL :-		283,073.43 \$

REGLEMENT D'AQUEDUC

111	Atelier au Cœur du Bois	817.45 \$
112	Nordikeau inc.	8,523.46 \$
TOTAL :-		9,340.91 \$
1867	Bellerose Jean-Pierre	362.25 \$
1868	Bell Canada	85.91 \$
1869	Boc Canada Ltée	12.19 \$
1870	Distribution Pierre Lavigne	851.35 \$

1871	Ethier Sébastien	178.48 \$
1872	Industrie Canada	311.00 \$
1873	Martin – Produits de bureau	443.25 \$
1874	Pièces d'Auto Joliette inc.	237.25 \$
1875	Québec Linge	80.13 \$
1876	Techno Diésel	224.47 \$
TOTAL :-		2,786.28 \$

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE :

- 07-01-15 Pierrette Bellerose et Jocelyn Lévesque – remerciement à l'équipe des pompiers.
- 07-01-18 Claude Béchar, ministre – règlement afin d'alléger l'approbation de certains travaux d'aqueduc et d'égout.
- 07-01-21 Comptoir Alimentaire de la Haute-Matawinie – demande d'aide.
- 07-01-25 FQM – programme de formation hiver/printemps.
- 07-01-31 Loisir et Sport Lanaudière – compression du programme Placement Carrière-Été.
- 07-02-01 Coopérative Solidarité Mont Renelle – présentation de l'étude
- 07-02-06 Paul Ducharme – écoulement des eaux de surface rue Léger.
- 07-02-09 CRE Lanaudière – Commission Sociale et Commission Économique
- 07-02-12 Robert Therrien – ligne d'aqueduc gelée au 370, rue Archambault.
- 07-02-13 Maison des Jeunes – demande d'autorisation pour rénovation des locaux
- 07-02-13 MRC de Matawinie – nomination d'un conseiller attitré aux dossiers environnementaux.
- 07-02-15 CRE Lanaudière – représentant au conseil d'administration de la Réserve Faunique Mastigouche

23-2007 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

subvention Comptoir Alimentaire . D'autoriser le paiement d'une subvention de 200\$ au Comptoir Alimentaire de la Haute-Matawinie.

ADOPTÉE

24-2007 Proposé par Guylaine Gagné

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

demande au gouvernement de revoir ses décisions face à Placement Carrière Été.

PROGRAMME FÉDÉRAL PLACEMENT CARRIÈRE-ÉTÉ

ATTENDU QUE le conseil municipal a appris que le gouvernement fédéral s'apprêterait à amputer le programme Placement Carrière Été de près de 50 millions \$;

ATTENDU QUE les subventions salariales du programme Placement Carrière Été permettent depuis plusieurs années à Loisirs St-Michel inc., d'offrir un service de camp de jour;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Michel-des-Saints espère que Loisirs St-Michel inc., puisse encore bénéficier du Programme Carrière Été afin d'offrir les mêmes services aux citoyens, à coûts raisonnables;

EN CONSÉQUENCE,

Le conseil municipal de Saint-Michel-des-Saints demande au ministère des Ressources Humaines et du Développement Social de revoir sa décision de couper les budgets du programme Placement Carrière Été.

Que copie de la présente résolution soit transmise au ministre des Ressources humaines et du Développement social, monsieur Monte Solberg, au ministre du Travail et ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, monsieur Jean-Pierre Blackburn, à madame Diane Finley, ministre fédérale des Ressources Humaines et monsieur Pierre Paquette, député de Joliette.

ADOPTÉE

25-2007 Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

participation du D'autoriser le paiement des frais de déplacement et autres frais relatifs des
conseil à 2 membres du conseil disponibles à assister à la Commission Sociale du 20
commissions de la mars et à la Commission Économique du 22 mars à la CRE Lanaudière.
CRE Lanaudière

ADOPTÉE

26-2007 Proposé par François Dubeau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

nomination pr De nommer Gilles Coutu, conseiller, attitré aux dossiers environnementaux
dossiers du pour la convocation du Comité de Protection de l'environnement Matawinien.
environnement Les frais de déplacement et autres frais relatifs seront remboursés.
Comité de Protection
Environnement

ADOPTÉE

27-2007 Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

nomination pour CA De nommer Daniel Bellerose, conseiller, représentant de la municipalité au
Rés. Faunique conseil d'administration de la Réserve Faunique Mastigouche tel que suggéré
Mastigouche par la CRE Lanaudière. Les frais de déplacement et autres frais relatifs seront
remboursés.

ADOPTÉE

Avis de motion est donné par Richard Gilbert qu'à une prochaine assemblée le règlement suivant sera adopté:

PROJET DE RÈGLEMENT OMNIBUS 502-2007

AYANT POUR EFFET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 320-1992 :

- afin de permettre dans la zone Ru-21 l'usage «commerce récréatif extérieur, à l'exception des sports motorisés sur piste»;
- en ajustant la grille des spécifications selon la modification ci-haut citée.
- afin de modifier l'article 6.15 concernant l'application du règlement sur l'évacuation, la réception et le traitement des eaux usées des résidences;
- afin de modifier l'article 6.3 concernant les bâtiments accessoires, annexes et usages complémentaires;

30-2007

Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

autoriser achat
appareil pression +
remorque

D'autoriser l'achat d'un appareil haute pression chez PISF Landa au prix de 15974.\$ taxes en sus.

D'autoriser l'achat d'une remorque 7 X 14 (2 X 5 200 lb) avec ajout d'aluminium chez Remorques la Chevauchée au prix de 8 440\$ taxes en sus.

D'autoriser l'installation de l'équipement ci-haut au prix d'environ 1 205\$ taxes en sus.

ADOPTÉE

31-2007

Proposé par Guylaine Gagné

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

mandat pr évaluer
cout réparation salle
JMB.

De mandater Teknika-HBA pour évaluer le coût des réparations de la Salle J.M. Bellerose afin de la rendre sécuritaire.

ADOPTÉE

32-2007

Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

conformité des
sentiers traversant
rues et chemins

De déclarer conforme les 15 passages du Club Royaume de la Motoneige traversant les rues et chemins suivants:

- Brassard sud
- (par la rue St-Jacques) Brassard, Matawin, St-Etienne, St-Georges, Ste-Thérèse;
- St-Michel
- Chemin St-Joseph (2 fois)
- Chemin du Lac-à-la-Truite
- Chemin Kaiagamac

- Chemin du Lac-de-la-Dame
- Chemin Kataway
- Chemin Manawan
- Chemin de la Baie-du-Milieu

ADOPTÉE

33-2007 Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

appui volet II 2007-2008 pr les ZECS de Lanaudière D'appuyer le projet d'acquisition de connaissances sur les frayères des ZECS de Lanaudière dans le cadre du programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier volet II 2007-2008.

ADOPTÉE

34-2007 Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

appui volet II 2007-2008 ZEC Lavigne D'appuyer le projet du ZEC Lavigne dans le cadre du programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier volet II 2007-2008

ADOPTÉE

35-2007 Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

appui volet II 2007-2008 ZEC Collin D'appuyer le projet du ZEC Collin dans le cadre du programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier volet II 2007-2008

ADOPTÉE

36-2007 Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

appui volet II 2007-2008 Pourvoirie Vent de la savane D'appuyer le projet de la Pourvoirie Vent de la Savane dans le cadre du programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier volet II 2007-2008

ADOPTÉE

37-2007 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

cession de terrain par 9124-6033 Qc inc. Que la compagnie 9124-6033 Québec inc., représentée par M. Christian Lamarche cède gratuitement à la municipalité pour l'élargissement du chemin Gravel les lots 70-95, 70-96, 70-97 et du chemin Fernand le lot 70-94 tel que décrit au pland de Peter Rado, arpenteur-géomètre, minute 11448.

Que messieurs Jean-Pierre Bellerose et Alain Bellerose respectivement maire et directeur général de la municipalité soient autorisés à signer le contrat de cession à être préparé par le notaire André Laporte.

ADOPTÉE

----- Le traitement de la demande d'achat d'un terrain au Lac-Kaiagamac est remis à une prochaine assemblée

38-2007 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

accepter PV CCU D'accepter le dépôt du procès-verbal du CCU pour l'assemblée tenue le 7 février 2007 et le rapport des permis.

ADOPTÉE

39-2007 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

renouvellement mandant au CCU D'accepter le renouvellement de mandat au CCU, pour une période de 23 mois chacun, de M. Éric Turenne et de M. Jean-Marie Lagrange.

ADOPTÉE

40-2007 Proposé par François Dubeau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

projet Camping de type Resort. 400 ch. Du Lac-Taureau **Présentation d'un projet de camping de type «Resort» sur des terrains subdivisés d'une superficie approximative de 325.15 m² (3500 p²) par ROBILLARD RECREATIF, S.E.N.C. a/s Tommy Robillard, pour la propriété située au 400 chemin du Lac-Taureau.**

Le conseil est favorable à un tel projet mais réserve sa décision suite à une refonte du plan et des règlements en matières d'urbanisme qui débutera bientôt.

ADOPTÉE

41-2007 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

accepter dérogation 121, St-Dominique **Demande de dérogation mineure par M. Michel et Mme Lucille Beauséjour pour une future propriété qui sera située entre 710-712 rue Brassard et le 121 rue Saint-Dominique. La demande concerne l'acceptation de construire un garage attaché ayant des murs d'une hauteur de 3.71 mètres (12' 2'') au lieu de 3.05 mètres (10'), ce qui contrevient à l'article 6.3.2-2) du règlement de zonage # 320-1992.**

Le CCU a étudié la demande de dérogation mineure de M. Michel et Mme Lucille Beauséjour qui concerne l'acceptation de construire un garage attaché ayant des murs d'une hauteur de 3.71 mètres (12' 2'') au lieu de 3.05 mètres (10'), ce qui contrevient à l'article 6.3.2-2) du règlement de zonage # 320-1992

CONSIDÉRANT le style architectural du projet de construction;

CONSIDÉRANT QUE la demande n'occasionne aucune nuisance;

Pour ces raisons, suivant la recommandation du CCU, le conseil accepte la demande de dérogation mineure de M. et Mme Beauséjour .

ADOPTÉE

42-2007

Proposé par Nicole Cantara

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

accepter dérogation
909, ch. Lac-
Taureau

Demande de dérogation mineure par M. Daniel Chantal pour la propriété située au 909 chemin de Lac-Taureau. La demande concerne l'acceptation de construire un bâtiment accessoire (garage pour avions) ayant une superficie de 1530 p² au lieu de 968.78 p². La demande concerne également l'acceptation de construire le garage ayant une superficie plus grande que celle du bâtiment principal (1392 p²). De plus, la demande concerne l'acceptation de construire le garage ayant un mur d'une hauteur de 14', au lieu de 3.65 mètres (12'). Les trois points dérogatoires contreviennent à l'article 6.3.2 -2) du règlement de zonage 320-1992.

Le CCU a étudié la demande de dérogation mineure de M. Daniel Chantal pour la propriété située au 909 chemin de Lac-Taureau. La demande concerne l'acceptation de construire un bâtiment accessoire (garage pour avions) ayant une superficie de 1530 p² au lieu de 968.78 p². La demande concerne également l'acceptation de construire le garage ayant une superficie plus grande que celle du bâtiment principal (1392 p²). De plus, la demande concerne l'acceptation de construire le garage ayant un mur d'une hauteur de 14', au lieu de 3.65 mètres (12'). Les trois points dérogatoires contreviennent à l'article 6.3.2 -2) du règlement de zonage 320-1992.

CONSIDÉRANT les besoins du propriétaire d'entreposer ses deux avions;

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment ne serait pas trop visible;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire demande le minimum, par rapport à ses besoins;

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment aura le même revêtement extérieur que le bâtiment principal ;

Pour ces raisons, suivant la recommandation du CCU, le conseil accepte la demande de dérogation mineure de M. Daniel Chantal.

ADOPTÉE

43-2007

Proposé par Daniel Bellerose

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

demande d'usage
Beauséjour
Richard

d'ajout
MC
et

Demande d'ajout d'usage par M.C. Beauséjour et Richard inc. pour la propriété située sur une partie du lot 27A-2, rang C, canton de Brassard (zone Vb-10). La demande concerne l'acceptation de construire une habitation unifamiliale jumelée.

Le conseil est favorable à un tel projet mais réserve sa décision suite à une refonte du plan et des règlements en matières d'urbanisme qui débutera bientôt.

ADOPTÉE

44-2007

Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

refuser dérogation de
Marcel Robillard

Demande de dérogation mineure par M. Marcel Robillard pour la propriété située sur une partie du lot 33-2-7, rang 3, Canton de Masson. La demande concerne l'acceptation de lotir un cul de sac sans rond point, ce qui contrevient à l'article 9.2.8 du règlement de lotissement # 321-1992. De plus la demande de dérogation concerne l'acceptation d'autoriser que la propriété située au 101 chemin Andréa ne touche à un chemin privé que sur une distance de 30 mètres (98.4') au lieu de 50m (164.04'), ce qui contrevient à l'article 10.2.1 du règlement de lotissement # 321-1992.

Le CCU a étudié la demande de dérogation mineure de M. Marcel Robillard pour la propriété située sur une partie du lot 33-2-7, rang 3, Canton de Masson. La demande concerne l'acceptation de lotir un cul de sac sans rond point, ce qui contrevient à l'article 9.2.8 du règlement de lotissement # 321-1992. De plus la demande de dérogation concerne l'acceptation d'autoriser que la propriété située au 101 chemin Andréa ne touche à un chemin privé que sur une distance de 30 mètres (98.4') au lieu de 50m (164.04'), ce qui contrevient à l'article 10.2.1 du règlement de lotissement # 321-1992.

CONSIDÉRANT QUE M. Robillard ne peut faire une demande affectant la propriété de M. Gaston Beausoleil;

Pour cette raison, suivant la recommandation du CCU, le conseil refuse la demande de dérogation mineure de M. Marcel Robillard. Une rencontre devra avoir lieu avec les personnes concernées.

ADOPTÉE

45-2007

Proposé par Nicole Cantara

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

projet construction
Daniel Champagne

Étude d'un projet de construction de M. Daniel Champagne pour la propriété située sur le chemin des Cantonniers (lot 1-456, bloc 1, canton de Masson PIIA).

Le CCU a étudié d'un projet de construction de M. Daniel Champagne pour la propriété située sur le chemin des Cantonniers (lot 1-456, bloc 1, canton de Masson PIIA).

CONSIDÉRANT QUE le projet est conforme à la réglementation d'urbanisme en vigueur pour ce secteur;

Pour cette raison, suivant la recommandation du CCU, le conseil accepte la demande de permis de construction Daniel Champagne.

ADOPTÉE

46-2007

Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

accepter dérogation
161, Beaulac

Demande de dérogation mineure par Mme Béatrice Buchet pour la propriété située au 161 ch. Beaulac. La demande concerne l'acceptation

de construire un bâtiment accessoire (garage) ayant une superficie de 1240 p² (115.20 m²) au lieu de 968.78 p² (90 m²), ce qui contrevient à l'article 6.3.2-2) du règlement de zonage # 320-1992.

Le conseil accepte la demande de dérogation de Mme Béatrice Buchet, conditionnellement au paiement des frais de 200\$ pour la demande de dérogation et des constats d'infraction.

ADOPTÉE

47-2007 Proposé par Nicole Cantara

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Rencontre avec De demander une rencontre avec M. Yves Gaillardetz de la firme Urbanex afin de discuter d'un éventuel mandat pour la refonte du plan et de la réglementation en matière d'urbanisme.

ADOPTÉE

48-2007 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

engagement 4 D'autoriser l'engagement de 4 nouveaux pompiers pour une période d'essai de nouveaux pompiers 6 mois et par la suite, engagement temporaire pour 2 ans:

- Steve Goudreault
- Matthieu Rivest
- Yan Versailles
- Alexandre Durand

ADOPTÉE

49-2007 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

rescinder résolution De rescinder la résolution 281-2006 comme suit:
281-2006

D'approuver la nomination de Raymond Lasalle à siéger au Conseil d'Administration de l'Office Municipal d'Habitation de Saint-Michel-des-Saints comme représentant municipal.

ADOPTÉE

50-2007 Proposé par Guylaine Gagné

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

inscription omnium D'autoriser l'inscription d'un quatuor et soupers supplémentaires à l'omnium des maires de la M.R.C. de Matawinie qui se tiendra le 29 août 2007 à MRC Rawdon. Les frais de déplacement et autres frais relatifs seront remboursés.

ADOPTÉE

51-2007 Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

conciliation bancaire D'accepter la conciliation bancaire au 31 janvier 2007.

ADOPTÉE

----- Le directeur général dépose le rapport de qualité des services de la
 municipalité de janvier 2007.

----- Le directeur général dépose la liste des banques de temps des employés
 municipaux au 12 février 2007.

----- Le directeur général dépose le procès-verbal de la Commission des Loisirs
 Culturels et Communautaires de Saint-Michel-des-Saints pour l'assemblée
 tenue le 25 janvier 2007.

----- Le directeur général dépose le rapport des matières résiduelles 2006.

M. Jean-Pierre Bellerose, maire, invite les personnes de l'assistance à une
période de questions.

52-2007 Proposé par Guylaine Gagné

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Levée de l'assemblée Que la présente assemblée soit levée.

ADOPTÉE

Alain Bellerose
Secrétaire trésorier
Directeur général

Jean-Pierre Bellerose
Maire